



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 7 FEVRIER 2018

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2018-010 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 1^{er} février 2018, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 30 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, N. CHARLETY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, Al. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : J. FORTE, A. GERVASI, R. REVIL.

Le secrétaire de séance désigné est Anthony MOREAU.

OBJET : FINANCES : Création de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement n°25 « Rénovation thermique et mise en accessibilité du groupe scolaire Jean Moulin »

Rapporteur : Corinne Mollier-Sabet

EXPOSE Le quartier Grand Brunetière s'inscrit dans un dispositif ANRU visant à stimuler l'amélioration et la réhabilitation du parc de logements existants, favoriser la mixité sociale, réduire la fragmentation sociale et spatiale, ainsi qu'encourager la mixité urbaine.

Dans ce contexte, la ville de Voiron, dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissement, a décidé de faire porter un important effort sur la rénovation thermique, la mise en accessibilité du groupe scolaire Jean Moulin implanté en plein cœur du quartier, complétées par des travaux de sécurité incendie et de sécurisation des accès.

Le programme de travaux portera sur les deux bâtiments composant le groupe scolaire, l'école maternelle et l'école primaire :

Il est prévu notamment :

- une isolation thermique par l'extérieur et le remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures.
- une mise en accessibilité totale des locaux telle que prévue dans l'Agenda d'Accessibilité Programmé patrimonial de la ville.

... / ...

Voiron, ville porte de Chartreuse

- des compléments de travaux de mise en conformité par rapport aux règles de sécurité incendie dans le bâtiment primaire.
- la sécurisation du groupe scolaire par la mise en place de contrôles d'accès par badges et d'un dispositif de visiophonie.

Le programme s'étalera sur 3 exercices budgétaires. Le coût prévisionnel global de l'opération est estimé au montant de 2 048 275,00 euros TTC, comprenant les travaux, les honoraires de maîtrise d'œuvre, les honoraires divers et frais divers.

Dans le cadre du dispositif ANRU, le montant de la subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes attendue est de 1 222 988 euros.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale en date du 29 janvier 2018,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De créer l'opération de programme dénommée « Rénovation thermique et mise en accessibilité du groupe scolaire Jean Moulin »

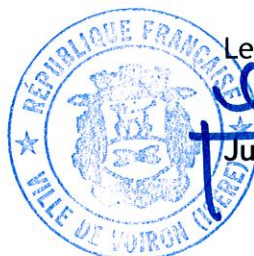
- * **Autorisation de programme** : Restructuration groupe scolaire Jean Moulin
- * **Imputation budgétaire** : 90 213 - Budget principal
- * **Montant de l'autorisation** : 2 048 275,00 € TTC
- * **Niveau de vote des crédits** : article (opération n° 25)

Répartition des crédits de paiement et de recette

Articles	Libellés	2018 Prévision	2019 Prévision	2020 Prévision	TOTAL GENERAL
DEPENSES					
2313	Travaux	220 000,00 €	864 000,00 €	964 275,00 €	2 048 275,00 €
TOTAL DEPENSES		220 000,00 €	864 000,00 €	964 275,00 €	2 048 275,00 €
RECETTES					
1322	Subvention Région	0,00 €	613 333,00 €	609 654,00 €	1 222 987,00 €
	Autofinancement - fonds propres	220 000,00 €	250 667,00 €	354 621,00 €	825 288,00 €
TOTAL RECETTES		220 000,00 €	864 000,00 €	964 275,00 €	2 048 275,00 €

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITE (33 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT